

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE MADAGASCAR

CHECK AGAINST DELIVERY

Madame
Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Honorables délégués,
Mesdames et messieurs,

Ma délégation voudrait se joindre aux précédents orateurs pour vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la présente session ainsi que vos deux vice-présidents.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour adresser, au nom du Gouvernement de Madagascar, nos chaleureuses félicitations à Monsieur Francis Gurry, pour la reconduction de son mandat au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, et lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de ses fonctions. Nous pouvons pour notre part assurer Monsieur Francis Gurry qu'il peut toujours compter sur notre soutien et notre pleine et entière coopération, notamment dans la mise en œuvre de son programme.

Le Gouvernement Malgache a pleinement conscience de l'importance du rôle que jouent l'innovation et la propriété intellectuelle dans la croissance économique. A cet égard, notre gouvernement est entièrement reconnaissant à l'OMPI pour son assistance quant à l'élaboration du document relatif à sa stratégie et politique nationale d'innovation et de propriété intellectuelle, qui est déjà finalisé et que l'OMPI lui soumettra très prochainement pour adoption.

Des efforts sont aussi déployés au niveau national pour faire connaître le système de propriété intellectuelle et pour renforcer son rôle en tant que vecteur de développement économique du pays.

A cet effet, différentes rencontres nationales avec les opérateurs économiques, ont été tenues, ainsi que des concertations avec les universités et les chercheurs.

Par ailleurs, nous envisageons de redéfinir notre stratégie en matière de sensibilisation sur la propriété industrielle en une sensibilisation de proximité, promouvant une approche individuelle des utilisateurs du système afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes.

Cette nouvelle approche a été adoptée suite aux évaluations que nous avons effectuées à l'issue de l'atelier sur la rédaction des brevets et le système PCT qui a été organisé en coopération avec l'OMPI au mois de juin dernier et le salon de la recherche au service du secteur économique et de l'emploi qui a été initié par l'université d'Antananarivo. Cette action sera relayée par une sensibilisation itinérante auprès des six universités de Madagascar qui sera prochainement planifiée, grâce au soutien encourageant de l'OMPI.

Ma délégation exprime sa gratitude à l'OMPI pour l'assistance que les deux offices chargés d'administrer la propriété intellectuelle à Madagascar, à savoir l'Office Malgache de la Propriété Industrielle(OMAPI) et l'Office Malagasy du Droit d'Auteur (OMDA) bénéficient régulièrement, aussi bien au niveau de renforcement des capacités techniques et institutionnelles que juridiques.

Après son adhésion aux Traités Internet, Madagascar s'apprête à adhérer à l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, à l'Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international, et aux traités relatifs aux classifications internationales.

La procédure au niveau national ayant déjà été lancée, les instruments d'adhésion de Madagascar à ces quelques traités internationaux seront transmis à l'OMPI incessamment.

Dans ce contexte, ma délégation soutient la convocation d'une Conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles industriels tout en souhaitant l'inclusion de l'article relatif à l'assistance technique dans le traité susmentionné. Nous faisons donc appel aux états membres à poursuivre les discussions dans un esprit constructif.

Concernant les travaux des comités de l'OMPI, ma délégation s'associe pleinement aux déclarations faites aux noms du groupe africain et des pays les moins avancés (PMA). Ma délégation souligne particulièrement l'importance des savoirs traditionnels, les ressources génétiques et le folklore, et encourage le comité en charge de ces questions à poursuivre ses efforts afin de permettre la convocation d'une Conférence diplomatique en 2015.

*Madame
Monsieur le Président,*

Le Gouvernement a pris l'initiative de relancer les activités de l'Institut Malgache d'Innovation (IMI), Institut spécialisé dans la construction navale et la fabrication des véhicules malgaches, qui n'est plus productif depuis des années. Les conseils et l'appui de l'OMPI nous seront très utiles et requis pour relever ce défi.

Pour conclure, ma délégation se félicite de l'excellente coopération qui existe entre l'Organisation et Madagascar, et à laquelle nous attachons une grande importance. Nous sommes convaincus que cette bénéfique coopération se renforcera davantage de façon multiforme dans le futur.

Je vous remercie de votre aimable attention.